

Arabie Saoudite/Après la chute de la grue à la Mecque Le roi Salmane sanctionne le groupe BinLaden

AFP
Riyad/Arabie Saoudite

Le roi Salmane d'Arabie saoudite a ordonné hier de sanctionner la puissante firme du bâtiment BinLaden Group, chargée du chantier d'extension des Lieux saints à La Mecque, après l'effondrement d'une immense grue ayant fait plus de 100 morts dans la Grande mosquée.

SELON l'agence officielle SPA, BinLaden Group sera exclu des appels d'offres et des nouveaux projets publics, et les membres de son conseil d'administration ainsi que ses hauts responsables interdits de quitter le royaume saoudien jusqu'à la fin des poursuites judiciaires qui seront engagées contre la firme. En outre, le ministère des Finances a été chargé de

procéder « d'urgence à une revue de tous les projets publics réalisés actuellement par BinLaden Group ou d'autres sociétés pour s'assurer de leur respect des mesures de sécurité ». Ces mesures ont été annoncées par le roi après qu'il a pris connaissance des conclusions d'une commission d'enquête ayant conclu que le « Saudi BinLaden Group était en partie responsable » de l'accident pour n'avoir « pas respecté les normes de sécurité » sur le chantier.

L'effondrement d'une immense grue vendredi sur la Grande mosquée à La Mecque a fait au moins 107 morts et près de 400 blessés de différents pays à quelques jours du hajj, le pèlerinage annuel à La Mecque, période de grande affluence sur le site religieux de l'ouest de l'Arabie

saoudite. Certes, la grue s'est effondrée sous l'effet d'« un vent fort » qui a soufflé sur La Mecque, mais elle était maintenue « dans une position contraire aux directives énoncées par le fabricant », a précisé la commission d'enquête, accusant la firme, contrôlée par la famille du défunt Oussama ben Laden, le fondateur du réseau Al-Qaïda, de n'avoir « pas respecté les mesures de sécurité ».

INDEMNISER LES VICTIMES * La commission d'enquête a également recommandé de « reconsidérer le contrat » portant sur la réalisation du projet d'extension des Lieux saints à La Mecque et de revoir la situation des multiples grues géantes installées sur le site du projet. Le souverain saoudien a ordonné de saisir le procu-

reur général de l'affaire pour poursuivre l'enquête concernant BinLaden Group, préparer l'acte d'accusation et présenter le dossier à la justice, toujours selon l'agence.

BinLaden Group réalise un important projet de plusieurs milliards de dollars, lancé il y a quatre ans pour agrandir de 400.000 m² la superficie de la Grande mosquée, l'équivalent de 50 terrains de football. Avec l'ambition d'y accueillir au même moment jusqu'à 2,2 millions de fidèles.

Le souverain saoudien a par ailleurs décidé d'indemniser les victimes de l'accident: la famille d'un mort recevra un million de riyals (267.000 dollars), la même somme sera versée à tout blessé s'étant sorti avec une infirmité permanente, et 500.000 riyals (133.500 dollars) pour

chacun des autres blessés, selon l'agence.

Les fidèles blessés, qui ne pourront pas accomplir les rites du hajj car ils sont toujours hospitalisés, pourront participer au pèlerinage de 2016 aux frais du gouvernement saoudien, a encore indiqué l'agence SPA en citant le souverain saoudien.

La tragédie de vendredi est la pire à toucher les lieux saints saoudiens depuis des années, l'Arabie saoudite investissant des milliards de dollars dans les infrastructures des Lieux saints pour faciliter les mouvements de la foule. En janvier 2006, 364 pèlerins sont morts piétinés lors d'un mouvement de panique, et 251 deux ans auparavant. En juillet 1990, 1.426 pèlerins ont péri, la plupart étouffés lors d'un mouvement de panique dans un tunnel.

L'Afrique en bref

Afrique du Sud-Soudan/CPI. Une nouvelle visite d'Omar el-Béchir possible

Le président sud-africain Jacob Zuma a laissé la porte ouverte hier à une nouvelle visite de son homologue soudanais Omar el-Béchir, poursuivi pour génocide par la Cour pénale internationale (CPI), quelques mois après sa venue au sommet de l'Union africaine en Afrique du Sud, sans être inquiété.

Centrafrique-Onu/Viols. Nouveau cas d'abus sexuel présumé

La Mission des Nations unies en Centrafrique a été informée d'un nouveau cas d'abus sexuel présumé commis par un membre de son personnel civil, a annoncé hier la Minusca dans un communiqué officiel reçu à Libreville.

RD Congo/Opposition. Heurts violents en marge d'une manifestation



Photo : AFP

De violents affrontements ont éclaté hier après-midi dans une grande confusion en marge d'un rassemblement d'opposition à Kinshasa après l'attaque de la rencontre à coups de pierres par des jeunes gens non identifiés. Au moins une personne a été grièvement blessée.

Malawi/Crime. Un homme arrêté pour avoir tenté de vendre un albinos

Un homme soupçonné d'avoir tenté de vendre une lycéenne albino pour 9.700 euros a été arrêté hier au Malawi, selon la police de ce pays d'Afrique australe où les meurtres d'albinos, alimentés par les superstitions des habitants, sont fréquents.

A travers le monde

Australie/Gouvernement. La promesse du nouveau Premier ministre



Photo : AFP

L'ancien banquier et avocat multimillionnaire Malcolm Turnbull a été investi hier Premier ministre après son putsch surprise contre le conservateur Tony Abbott, promettant un souffle économique nouveau à l'Australie et un style moins sujet à controverse.

Koweït/Attentat contre une mosquée. 7 condamnés à mort

Sept personnes ont été condamnées à mort hier au Koweït pour un attentat suicide meurtrier perpétré en juin contre une mosquée chiite, le premier du genre revendiqué par le groupe État islamique (EI) dans ce riche émirat du Golfe.

USA/Exécution. Mobilisation de la dernière chance

Avec comme porte-étendards l'actrice Susan Sarandon et le milliardaire Richard Branson, les défenseurs d'un homme condamné à mort aux États-Unis se mobilisaient hier tous azimuts pour tenter d'obtenir un sursis à son exécution prévue ce mercredi.

Zimbabwe/ Bévues

Mugabe se trompe et répète un discours déjà prononcé devant le Parlement

AFP
Harare/Zimbabwe

Le président zimbabwéen Robert Mugabe, 91 ans, a prononcé par erreur hier au parlement le même discours que celui donné le mois dernier, devant des députés de l'opposition qui affirment avoir reçu des menaces anonymes par SMS avant cette intervention.

« IL y a eu un mélange dans les discours et le président a prononcé le mauvais discours » à l'occasion de l'ouverture de la session parlementaire, a déclaré George Charamba, le porte-parole du président zimbabwéen, au quotidien gouvernemental The Herald.

L'inamovible Robert Mugabe, au pouvoir depuis l'indépendance en 1980, a relu pendant 25 minutes

l'intégralité du texte déjà prononcé devant les députés lors de son intervention sur l'état de la nation le mois dernier, sans visiblement s'apercevoir qu'il prononçait le mauvais discours.

« La confusion s'est produite au niveau du secrétariat. Nous regrettons sincèrement cette erreur et des mesures disciplinaires sont envisagées », a poursuivi M. Charamba.

Les journalistes qui couvraient l'événement avaient rapidement pointé les similitudes entre les deux discours. Mais les députés de l'opposition, qui avaient chahuté le président lors de son précédent discours le 25 août, sont cette fois restés silencieux, malgré la méprise.

Innocent Gonese, leader parlementaire du Mouvement pour la Démocratie et le Changement (MDC), principal parti d'opposi-

tion, a affirmé que sept de ses députés avaient reçu un SMS anonyme, les mettant en garde contre toute perturbation pendant le discours de M. Mugabe.

« Le message, qui commençait par le mot « mort », vient d'un numéro masqué et avertit les députés concernés que leur immunité s'arrête aux portes du Parlement », les a « mis en garde de faire très attention à ce qu'il faisaient au parlement » et « prévenus qu'ils ne devaient pas perturber le discours présidentiel », a expliqué M. Gonese à des journalistes après le discours du président.

Le MDC, « inquiet » de ces menaces qui « sapent l'intégrité du parlement » selon M. Gonese, a néanmoins réagi dans la soirée en appelant le président Mugabe à démissionner.

« Cela montre clairement que Robert Mugabe n'a



Photo : AFP

Le président Robert Mugabe.

plus les facultés mentales requises pour continuer à occuper le poste de chef de l'État », a affirmé Obert Gutu, le porte-parole du MDC, dans un communiqué.

« C'est un signe certain de sénilité et d'une grossière faillite de la santé mentale et physique de Mugabe (...) un président nonagénaire qui en réalité devrait être à

la retraite depuis longtemps », a-t-il poursuivi.

Le Zimbabwe traverse une grave crise économique depuis le début des années 2000, à la suite de la réforme agraire du président Mugabe qui a brisé un secteur-clé de l'économie du pays. Le chef de l'État a d'ores et déjà été désigné candidat de son parti pour la présidentielle de 2018.

Burkina Faso/ Saisie de 5.000 fausses cartes d'électeurs dans un cybercafé

Un parti dénonce des risques de fraude aux élections à venir

AFP
Ouagadougou/Burkina Faso

L'Union pour le progrès et le changement (UPC) de Zéphirin Diabré, un des favoris à la présidentielle du 11 octobre au Burkina Faso, a dénoncé hier des risques de fraudes après la saisie de 5.000 fausses cartes d'électeurs.

« NOUS disons à tous ceux qui

s'intéressent à l'organisation des élections du 11 octobre qu'il y a des risques sérieux de fraude électorale », a déclaré le directeur adjoint de campagne de M. Diabré, Ali Seye, lors d'une conférence de presse à Ouagadougou.

« Nous tenons à ce que le président de la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) intègre le fait que tous les fichiers sont aujourd'hui violables. Nous disons que tout est possible dans un fichier électronique », a dit M. Seye, à propos des cartes d'électeurs saisies dans un cybercafé de Ouaga2000, un

quartier huppé au sud de la capitale.

Interrogé par l'AFP, la police a indiqué qu'« un seul individu, le gestionnaire du cybercafé, a été interpellé pour les besoins de l'enquête qui se poursuit toujours ».

Déplorant une « regrettable affaire », le gouvernement de la « transition » a salué dans un communiqué « la clairvoyance des citoyens qui ont dénoncé de tels actes » et félicité les forces de sécurité pour leur « professionnalisme ».

« Soucieux d'organiser des élections crédibles et transparentes, le gouvernement de la

transition condamne de tels agissements et invite tous les acteurs à faire preuve de responsabilité et de maturité ». Le président de la Ceni, Me Barthélemy Kéré, a assuré pour sa part que le fichier électoral est « inviolable ».

« Confectionnez des cartes d'électeurs si vous voulez, mais vous ne pourrez pas faire en sorte que ces électeurs puissent figurer dans le fichier électoral », a-t-il indiqué dans la presse cette semaine.

Des cas de fraudes avaient déjà été signalés lors de la campagne d'enregistrement